



ORGANISME DE FORMATION
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIDFF PACA

1 rue Forbin, 13003 Marseille
SIRET : 51304410700029

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 18258 13 auprès du préfet
de la Région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
(L. 6352-12 du code du travail)*

PROPOSITION
de **FORMATION**
PROFESSIONNELLE

PRESTATAIRE DE FORMATION
CIDFF PHOCEEN

1 rue Forbin 13003 MARSEILLE
Marielle VALLON : direction@cidff13.net



Bouches-du-Rhône / Phocéen

COORDINATION ADMINISTRATIVE

Amina BAAZIZ, assistante de formation régionale.
formation@cidffpaca.fr



QUI SOMMES NOUS ?



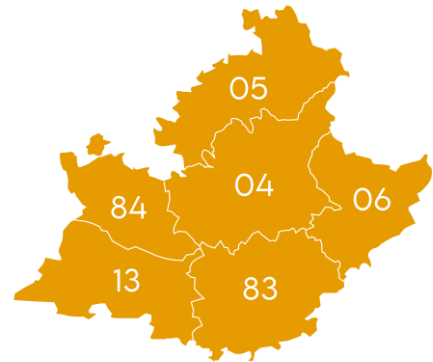
UN RÉSEAU ASSOCIATIF RÉGIONAL

La **Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles FR-CIDFF PACA** est une Association loi 1901 qui depuis 2008 représente et coordonne les 7 CIDFF présents sur l'ensemble des 6 départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les CIDFF exercent une **mission d'intérêt général** confiée par l'Etat, avec l'objectif de :

- favoriser l'autonomie des femmes
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Les CIDFF sont **officiellement agréés** en s'inscrivant dans le Code de l'action sociale et des familles (Décret du 23/12/2015)



CHIFFRES 2020

- 80 salarié-es (juristes, psychologues, chargé-es de mission égalité, emploi etc)
- 94 points d'information dans 51 villes en région ;
- 11 376 personnes informées ou accompagnées individuellement ;
- 16 610 personnes informées ou formées dans le cadre d'informations collectives



UN ORGANISME DE FORMATION

Fondé en 2020, l'organisme de formation de la Fédération Régionale des CIDFF en PACA (OF-FR CIDFF PACA) se positionne comme un acteur de référence dans le champ de la promotion de l'**égalité entre les femmes et les hommes** et de la lutte contre les **violences sexistes ou sexuelles** (intrafamiliales, au travail etc).

NOTRE APPROCHE
juridique
sociologique
GLOBALE
interculturelle
genre

Se former avec la Fédération Régionale des CIDFF PACA, c'est bénéficier :

- du réseau des CIDFF PACA dont les formateurs et formatrices disposent d'une véritable **expertise de terrain** ;
- de compétences **pluridisciplinaires** (juristes, psychologues, conseiller-es emploi, chargé-es de mission égalité, travailleur-ses sociaux, référent-es violences etc.)
- d'une **pédagogie interactive** alliant des éléments méthodologiques et conceptuels, les apports théoriques et des analyses des pratiques professionnelles ;
- d'un vaste **réseau de partenaires** sur les territoires ;

Nos formations s'adressent aux bénévoles et professionnel-les des secteurs privé, public et associatif.



ADAPTATION DES FORMATIONS

FORMATIONS SUR MESURE

Nos formations sont adaptées à la demande, au contexte, à la culture d'entreprise et aux attentes des stagiaires. Les modules présentés ci-après le sont à titre purement indicatif.

Nous sommes disponibles pour construire avec vous un parcours individualisé et adapté à vos besoins.

FORMATIONS INTER-STRUCTURES

A date fixe, ces formations ouvertes aux professionnel·les de structures différentes favorisent les échanges et les partenariats sur un territoire. Cette formule requiert un minimum de 5 participant·es.

INCLUSION ET HANDICAP

Nous travaillons à ce que nos formations soient accessibles et adaptables à toutes les situations de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référente handicap : formation@cidffpaca.fr



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

FORMATRICES ET FORMATEURS

Dans la mesure du possible, nos formations sont animées en binômes pluridisciplinaires, avec des professionnel·les diplômé·es dans leur domaine d'expertise et formé·es à l'animation et à l'ingénierie pédagogique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre contenu théorique et mise en pratique, avec des exercices interactifs favorisant le soutien des apprentissages.

Les stagiaires se verront remettre une documentation pédagogique adaptée à l'issue de la formation.

SUIVI DES STAGIAIRES

Une « hotline » juridique sur les questions de violences sexistes et sexuelles pourra leur être proposée à l'issue de la formation.



DÉMARCHE QUALITÉ

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Les évaluations systématiques de la satisfaction des stagiaires font l'objet d'une analyse régulière et entraînent la mise en place de mesures correctives lorsque nécessaire.

Notre démarche d'amélioration continue répond aux attentes du Référentiel National Qualité (RNQ) des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

CERTIFICATION

Notre organisme de formation a obtenu la **certification QUALIOPI**, attestant la qualité de nos actions de formation continue. Cette certification permet la mobilisation des fonds publics et mutualisés de la formation professionnelle.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

MODALITES D'INSCRIPTION

- Demande de devis au minimum 2 mois avant le démarrage de la formation.;
- Après la validation du devis, une convention est établie mentionnant les dates, le lieu, les formateurs / formatrices et les modalités pratiques ;
- Un bulletin d'inscription sera envoyé au plus tard 4 semaines avant le démarrage ;
- Une convocation sera transmise aux stagiaires inscrit-es ;

MODALITES D'ANNULATION

À l'initiative de la FR-CIDFF

La FR-CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation lorsque le nombre de participant.es n'est pas suffisant pour assurer de bonnes conditions pédagogiques ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Cette décision est communiquée aux stagiaires ou à la structure au plus tard 8 jours avant le début de la formation, sauf cas de force majeure.

En cas d'annulation à son initiative, la FR-CIDFF ne facturera aucun frais, mais ne sera tenue responsable des frais engagés par les participant-es.

À l'initiative de l'employeur ou des stagiaires

Les frais pédagogiques seront remboursés à 100 % si l'annulation est communiquée à l'organisme de formation 1 mois avant le début de la formation.

Toute annulation de stage, par l'entreprise ou l'institution bénéficiaire entraîne le versement de

- 20% des frais de facturation, si l'annulation a lieu moins d'un mois avant le démarrage de la formation.
- 50% des frais de facturation, si l'annulation a lieu moins de 8 jours avant le démarrage de la formation.
- 100% des frais de facturation, en cas d'absence non motivée par un cas de force majeure au début ou en cours de formation.

Ces indemnités sont destinées à couvrir les frais d'organisation déjà engagés.

MODALITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES

Les données récoltées sur les stagiaires se limitent aux informations légitimement nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de formation ainsi qu'à des fins statistiques. Les stagiaires peuvent demander l'accès à leurs informations et demander leur effacement :

dpo@cidffpaca.fr

Notre Charte RGPD est disponible sur notre site internet :

<https://paca-fr.cidff.info/in-formations/formations/>